

Pipe-line du Nord—Loi

Il s'agit vraiment là d'un bill historique. Répétons-le, le pipe-line de la route de l'Alaska coûtera 10 milliards de dollars en tout, et il aura environ 5,500 milles de long. On peut comparer ces travaux à la construction du pipe-line trans-canadien qui a eu lieu il y a quelque 20 ans. Ce dernier a coûté le montant global de 375 millions de dollars à l'époque, soit moins d'un dixième de cette somme. Il est certain que le projet prévu dans ce bill est le plus important qu'aient entrepris le pays et le secteur privé de l'Amérique du Nord depuis très longtemps, si ce n'est pas le plus grand de tous les temps.

Ce projet a été accepté par le Congrès des États-Unis à une très grande majorité. C'est important. Nous n'avons pas à rougir de ce que le gouvernement canadien puisse en arriver à une entente avec les États-Unis pour entreprendre un projet d'une telle envergure qui fournira tant d'emplois aux Canadiens au cours des prochaines années. C'est une mesure digne d'éloges. L'accord enthousiaste du Congrès américain démontre qu'en unissant nos efforts, nous pouvons faciliter la reprise de nos économies.

Ce bill a pour but de créer un organisme qui veillera à ce que ce gigantesque projet soit planifié et réalisé de façon à rapporter le plus d'avantages possible à l'industrie et à la société canadienne. Il permettra à l'avenir au Canada d'avoir accès à ses réserves du delta du Mackenzie, grâce au seul moyen économique actuellement disponible. Nous recevrons une aide considérable des États-Unis pour construire une partie de ce raccordement. Il est évidemment important pour les Canadiens de pouvoir se ménager un accès à cette importante zone éloignée, si nous voulons atteindre notre but à long terme d'en arriver à l'autarcie énergétique.

Il vaut la peine de faire inscrire encore une fois au compte rendu que la réalisation concrète des termes de cet accord contribuera à renforcer nos liens avec les États-Unis. Personne sur ce continent ne peut prétendre pouvoir s'isoler du reste du monde. Il est évidemment important et dans l'intérêt national, d'entreprendre des projets en collaboration avec notre très puissant voisin du Sud, lorsqu'il est possible de le faire.

Le pipe-line va raviver la confiance des consommateurs et des entreprises et, dans les deux pays. Par les propos qu'il a tenus en début de semaine, le chef de l'opposition a fait voir qu'il n'entrevoyait rien qui puisse venir raviver la confiance des Canadiens. Il savait que ce bill allait venir. Je suppose que ni lui ni les députés de son parti n'avaient eu le temps de bien l'examiner. Maintenant que le bill est à l'étude, ils l'appuient. Nous nous en félicitons car il est évident qu'il réserve à tous les Canadiens des avantages substantiels. Le fait que l'opposition le comprend maintenant que la Chambre est saisie du bill nous rassure un peu. D'après les prévisions, le pipe-line va créer des emplois qui se chiffrent à 100,000 années-hommes environ, et améliorer finalement notre balance des paiements. Ce sont là deux sujets de préoccupation pour les Canadiens qui savent réfléchir.

Et il y en a un autre. Pour la réalisation de l'ouvrage, les habitants du Yukon vont recevoir la préférence aux niveaux de la formation et de l'embauchage. Par voie de conséquence, la formation et l'expérience qu'ils pourront ainsi acquérir vont donner à l'ensemble de la main-d'œuvre du Yukon de meilleures possibilités d'emploi. Il faudra que le gouvernement fédéral progresse le plus rapidement possible dans le règlement des revendications des autochtones. Lorsqu'il a présenté le bill à la

deuxième lecture, le vice-premier ministre (M. MacEachen) a bien dit que rien ne serait épargné pour assurer un règlement juste et équitable de ces revendications. Cela va se faire le plus rapidement possible.

La création de cette administration du pipe-line du Nord est très importante et je désire consacrer quelques instants aux plus importantes dispositions qui la concernent. Il y a d'abord la question de la garantie de l'État. Cela a été déjà dit mais mérite d'être répété. Il est étonnant de voir les députés néo-démocrates réclamer la création d'un monopole pour la construction du pipe-line.

M. Woolliams: Il n'y en a pas un en Chambre.

M. Martin: Bien sûr, ils ne peuvent tolérer que nous cherchions à favoriser la concurrence. Il m'est arrivé à diverses époques de siéger avec des députés de ce parti à des comités qui avaient à se pencher sur l'activité des entreprises en général, des petites et moyennes entreprises et ils ont toujours cherché à éviter que la concurrence ne disparaisse. Mais dans le cas présent ils ne veulent pas entendre parler. Il a sans doute fallu qu'ils s'interrogent longuement pour en venir là, qu'ils étudient la question à fond.

Il va falloir que les fournisseurs canadiens calculent au plus juste. Il se peut qu'ils aient à comprimer certains frais s'ils veulent être concurrentiels dans les appels d'offres. Et cela est bien. Ce serait une lourde faute de la part du gouvernement d'entreprendre un projet d'une pareille envergure et d'assurer aux entreprises canadiennes l'exclusivité de la fourniture avec la garantie d'être payées à n'importe quel prix. Ce n'est certainement pas le moyen d'inciter à une meilleure productivité.

● (2042)

Il est extrêmement important que nous soyons assurés que cette entreprise se ferait dans des conditions normales de concurrence, avant que les fabricants canadiens n'aient ces contrats. Plutôt que de blâmer le vice-premier ministre de ne pas avoir obtenu de garantie qui nous aurait assuré le monopole, il faut au contraire le féliciter hautement d'avoir su éviter le chemin facile du nationalisme et d'avoir agi comme il l'a fait.

Cela posé, je ferais remarquer que ce bill contient des dispositions qui permettent au gouvernement de refuser les contrats dont il jugerait le contenu canadien insuffisant. Il y a donc une clause d'arrêt. Les contrats doivent être soumis au gouvernement qui les étudiera, et qui vérifiera s'ils satisfont aux conditions que le groupe Foothills s'est engagé à respecter.

La question du coût de l'administration est aussi importante. Beaucoup se plaignent déjà de l'accroissement des dépenses gouvernementales, mais dans le cas présent les dépenses de cette administration seront à la charge des sociétés du pipe-line et bien entendu, elles se répercuteront ensuite sur le prix du pétrole que devra payer le consommateur américain.

En outre, l'administration sera appelée à surveiller les plans d'embauche et à s'assurer que, à toutes les étapes de la construction, on fera appel le plus possible à la main-d'œuvre canadienne. Elle examinera également les propositions de fourniture de biens et services présentées par les sociétés, afin de donner le maximum de possibilités aux entreprises canadiennes dans des conditions de juste concurrence. L'administration surveillera les termes des accords financiers, et vérifiera que dans tous les plans proposés par les sociétés, la participation